"Renforcement de la Gestion des Pêches

dans les pays ACP"

Rapport Technique Final

Du projet « Appui à la mise à jour des programmes de recherche du CRODT (Sénégal) en vue d'assurer leur cohérence avec les instruments de politique des pêches »

N° Réf. du projet : WA-3.1-B15a

Région : Afrique de l'Ouest

Pays : Sénégal

Date : 13 juin 2013

Projet mis en œuvre par :

LEGA PESCA

AFRICA

CARIBBEAN

PACIFIC

Ce projet est financé par l'Union européenne

« La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de <nom de l'auteur/contractant et ne peut aucunement être considérée comme reflétant le point de vue de l'Union européenne »

"Le contenu de ce document ne reflète pas nécessairement le point de vue des gouvernements concernés."

Table des matières

LISTE DES ANNEXES 3
REMERCIEMENTS 5
ABRÉVIATIONS ET SIGLES 6
RÉSUME ANALYTIQUE 7
1. INFORMATION GÉNÉRALE ET CONTEXTE 10
Objectif général 10
Objectifs particuliers 10
Résultats à atteindre par le prestataire 10
2. APPROCHE DE LA MISSION 10
3. COMMENTAIRES SUR LES TERMES DE RÉFÉRENCE 11
4. ORGANISATION ET MÉTHODOLOGIE 12
4a) Mise en œuvre des Termes de Référence 12
4b) Déroulement et détails de la mission. Activités pour la visibilité du projet inclus. 13
Briefing de démarrage avec le CRODT et UFR. Mise en place du CSP. 13
Revue documentaire et audit de l'interface web actuel 13
Démarche de réalisation de l'interface Web 13
Réalisation de l'interface Web 14
Déploiement de l'interface sur le serveur du CRODT 14
Elaboration du manuel d'utilisation de l'interface 15
Renforcement de capacité 15
Atelier de restitution 15
Documentation pour l'atelier 16
Communication et visibilité 16
5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 17

Ce projet est financé par l'Union européenne
Un projet mis en œuvre par Lega Pesca

Liste des annexes

Annexe 1 : Compte rendu réunion restitution CRODT

Annexe 2 : Compte rendu réunion CSP

Annexe 3 : Manuel d'utilisation de l'interface web d'accès aux données

Annexe 4 : Programme de l'atelier

Annexe 5 : Photographies des principaux évènements et activités

Annexe 6 : Article de presse sur le projet

Annexe 7 : Communiqué de presse

Annexe 8 : Rapport de démarrage

Annexe 9: Termes de Référence

Annexe 10 : Institutions et personnes consultées

Annexe 11 : Liste des rapports et des documents consultés

Annexe 12 : Compte rendu du briefing de démarrage

Annexe 13 : Compte rendu de l'Atelier de restitution

Ce projet est financé par l'Union européenne

Un projet mis en œuvre par Lega Pesca

Remerciements

Ce présent rapport a été préparé par LEGA PESCA dans le cadre du projet « Appui à la mise à jour des programmes de recherche du CRODT (Sénégal) en vue d'assurer leur cohérence avec les instruments de politique des pêches », Réf.: WA-3.1-B15a.

LEGA PESCA remercie l'ensemble des personnes qui ont contribué au projet. Ces personnes ont apporté leur soutien à l'expert chargé de réaliser ledit projet, Monsieur Souleymane BARRY.

Une collaboration très franche est à noter entre l'expert et le Coordonnateur Régional ACP Fish II, le Responsable du CRODT, le responsable du système d'information et de l'ensemble des techniciens du CRODT. LEGA PESCA tient à remercier les membres du Comité de Suivi du Projet (CSP) et toutes les personnes rencontrées lors cette mission.

L'ensemble des participants et des personnes impliquées dans l'organisation de l'atelier de restitution organisé le 3 juin à l'hôtel Radisson Blu de Dakar.

Abréviations et sigles

ACP	Afrique Caraïbes Pacifique
ASP	Active Server Pages
CEP	Cellule d'étude et de planification
CRODT	Centre de recherches océanographiques de Dakar/Thiaroye
CSP	Comité de suivi du projet
DITP	Direction des industries de transformation de la pêche
DPC	Direction de la pêche continentale
DPM	Direction des pêches maritimes
DPSP	Direction de la protection et surveillance des pêches
ISRA	Institut sénégalais de recherche agricole
LPS	Lettre de politique sectorielle
MPAM	Ministère de la Pêche et des Affaires Maritimes
MySQL	Base de données open source
PA	Pêche artisanale
PHP	Personal Home Page
PI	Pêche industrielle
PIEC	Pêche industrielle étrangère côtière
PIEP	Pêche industrielle étrangère profonde
PIS	Pêche industrielle sardinière
SGBD	Système de gestion de bases de données
SGBDR	Système de gestion de bases de données relationnelles
SGBDR	Système de gestion de bases de données relationnelles
SINAP	Système d'information national de la pêche
SQL	Structured query language (langage de requête structurée)
TDRs	Termes de référence
UE	Union européenne
UFR	Unité de facilitation régionale du programme ACP Fish II
ZEE	Zone économique exclusive

Ce projet est financé par l'Union européenne

Un projet mis en œuvre par Lega Pesca

Résume analytique

L'administration et la gestion du secteur relèvent du Ministère de la Pêche et des Affaires Maritimes (MPAM) dont la mission consiste à concevoir et à mettre en œuvre la politique du gouvernement dans les domaines des pêches maritime et continentale.

Plusieurs directions opérationnelles existent au sein du MPAM, notamment :

- la Direction des Pêches Maritimes chargée de la conception et de la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de pêche maritime
- la Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches qui assure la protection et la surveillance de la ZEE, des eaux continentales, et veille au respect des lois et règlements de pêche
- la Direction de la Pêche continentale chargée de la conception et la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de pêche continentale
- la Direction des Industries de Transformation de la Pêche chargée de mettre en œuvre la politique de l'Etat en matière de transformation, de conservation et de contrôle de qualité des produits
- la Cellule d'Etudes et de Planification chargée des études de l'évaluation des impacts des politiques macro-économiques de l'Etat sur le secteur, de la préparation des budgets d'investissement public.

Le MPAM bénéficie également de l'appui du Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye (CRODT), chargé du suivi des pêcheries et des stocks.

Le MPAM sollicite en effet régulièrement le CRODT pour disposer en temps opportun d'informations fiables, actualisées et adaptées au contexte de définition et d'exécution de la politique sectorielle.

Face à cette demande, le CRODT a progressivement mis en place depuis des décennies un dispositif de collecte, de traitement et de diffusion d'informations à caractère scientifique. Les principales catégories de données concernées sont :

- les données sur les pêcheries (flottille de pêche, effort, capture, tailles des espèces, etc.) ;
- les données socio-économiques (acteurs du secteur, prix, coûts, valeur commerciale, etc.) ;

Ce projet est financé par l'Union européenne
Un projet mis en œuvre par Lega Pesca

- les données de campagnes d'évaluation des ressources (chalutage et acoustique) ;
- les données environnementales (température, salinité, chlorophylle, courant, etc.) ;
- les données issues de projets de recherche et d'études spontanées.

Toutes ces données permettent de suivre les dynamiques bioécologiques et socioéconomiques indispensables à la formulation et la mise en œuvre de politiques d'exploitation durable des ressources halieutiques.

Au fil du temps, le CRODT a acquis une solide expérience en matière de collecte et de gestion d'information scientifique. Cette expérience a en outre été consolidée avec les importants progrès enregistrés récemment en termes de modernisation du système d'information sur les pêches. Cependant, le fonctionnement du système d'information du CRODT est déficient en ce qui concerne l'échange et le partage de données avec les utilisateurs potentiels, notamment les gestionnaires de la pêche. Aussi, les données générées par la recherche halieutique sont actuellement d'un faible apport à la gestion courante du secteur, à la formulation et au suivi de la politique des pêches. Une des solutions identifiées pour rendre fluides et régulières l'information et la communication entre le CRODT et les administrations chargées de la mise en œuvre de la politique des pêches, consiste à recourir aux outils du Web permettant de mettre en ligne les bases de données et d'assurer la diffusion et le partage en temps réel de ces données. Cette solution permettra une meilleure cohérence et synergie des programmes de recherche avec les instruments de politique des pêches, en premier lieu, la LPS-PA et les plans d'aménagement des pêcheries.

Pour ce faire, le CRODT reçoit le soutien du programme ACP FISH II, dont l'objectif global est de *« contribuer à la gestion durable et équitable des pêcheries devant conduire à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans les pays ACP »*.

De façon spécifique, cet appui permet de répondre à ce besoin de mise à niveau du système d'information de la recherche halieutique, inscrite comme priorité dans la LPS-PA. En effet, l'amélioration du système d'information en vue de mieux répondre aux besoins de la gestion a été identifiée comme prioritaire dans l'axe stratégique « ajustement et renforcement du cadre juridique et institutionnel du secteur des pêches maritimes » de la LPS-PA.

LEGA PESCA s'est attaché les services de M. Souleymane BARRY (Expert en TIC et système d'information) de développer les activités suivantes :

<u>Dans une 1ère Phase</u>

- Organiser une réunion de briefing avec le CRODT et l'UFR;
- Mettre en place un Comité de Suivi du Projet (CSP) en concertation avec le CRODT;
- Analyser le système d'information du CRODT ;
- Faire l'audit du système d'information et de l'interface web actuelle utilisée par le CRODT ;
- Formuler et mettre en œuvre des propositions d'amélioration du système d'information et de l'outil Web;
- Définir des modalités de fonctionnement et d'utilisation de l'interface Web proposée ;
- Elaborer un guide d'utilisation du site Web.

Dans une 2ème Phase

- Restituer et valider les travaux lors d'un atelier d'une journée
- Elaborer un rapport technique final.

Durant cette 2nd phase, un atelier de validation des travaux effectués lors de la phase précédente a été organisé à Dakar par LEGA PESCA.

Cet atelier qui s'est déroulé le 3 juin 2013 à l'hôtel Radisson Blu Dakar a regroupé une trentaine de participants, venant des institutions impliquées dans la gestion des pêches. Ces institutions pour la plupart, utilisatrices des données sont invités par le CRODT.

L'atelier a été une occasion d'entamer la discussion pour une réflexion d'ensemble sur le principe de l'échange, la diffusion et le partage des données de la recherche. Les participants invités par le CRODT proposent des améliorations sur l'interface proposée avant le déploiement sur les serveurs du CRODT.

Le projet de rapport technique final intègre l'ensemble des propositions et suggestions issues de l'atelier, des réunions de restitutions internes ainsi que les suggestions du Comité de Suivi du Projet.

Ce projet est financé par l'Union européenne

Un projet mis en œuvre par Lega Pesca

1. Information générale et contexte

Objectif général

L'objectif global du programme ACP Fish II est de contribuer à la gestion durable et équitable des pêcheries devant conduire à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans les pays ACP.

Objectifs particuliers

L'objectif particulier du présent contrat est d'améliorer le fonctionnement du système d'information du CRODT pour renforcer sa contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures de gestion et des instruments de politique sectorielle.

Résultats à atteindre par le prestataire

Les résultats à atteindre par le prestataire sont les suivants :

i) Un diagnostic des forces et faiblesses du système d'information du CRODT ;

ii) Le développement d'une interface web d'accès aux données à travers l'intégration d'outils interactifs de mise en ligne de données, d'échange et de partage d'informations ;

iii) Le transfert au CRODT des connaissances nécessaires pour assurer le fonctionnement de l'interface Web.

2. Approche de la mission

Il s'agit ici du démarrage du projet matérialisé par :

- une collaboration stricte avec les parties prenantes
- une prise de contact avec les parties prenantes du projet
- une série de réunions avec le CSP
- une séance de restitution interne avec le CRODT

La démarche de réalisation de la mission est basée sur le principe d'une approche participative. Le processus est opérationnalisé à travers la collaboration technique du CRODT avec les institutions partenaires notamment la DPM, la DPSP, la CEP, la DPC, la DITP. L'expert a travaillé étroitement avec les responsables techniques du système d'information du CRODT. D'ailleurs à l'entame de la mission, ces derniers ont manifesté leur ferme volonté à accompagner l'expert dans tout le processus. Cette approche participative a été déterminante pour la réussite du projet.

La collaboration avec les parties prenantes s'est matérialisée par des séances de travail organisées régulièrement avec les principaux responsables techniques du système d'information du CRODT. Ces séances de travail ont permis de valider les différentes étapes techniques du processus. La liste des personnes rencontrées est jointe en Annexe 10.

- Un Comité de Suivi du Projet (CSP) a été également mis en place. Il constitue un cadre idéal pour informer et discuter largement sur l'état d'avancement de la mission par rapport aux objectifs à atteindre.
-
-

Le CSP a tenu sa première réunion le 7 mai 2013 dans les locaux du CRODT. Les institutions représentées à cette rencontre sont :

- la Cellule d'Etudes et de Planification (CEP)
- la Direction des Pêches Maritimes (DPM)
- la Direction de la Surveillance des Pêches (DPSP) la Direction de la Pêche Continentale (DPC) la Direction des Industries de transformation de pêche (DITP)

La DITP bien qu'étant invitée, ne s'est pas présentée à la réunion du 7 mai. Le compte rendu de la réunion du CSP du 7 mai (annexe 2) du présent Rapport.

3. Commentaires sur les Termes de Référence

Il faut noter que les TDRs sont claires et précis. Ils garantissent une bonne compréhension des différentes étapes de la mission.

Comme hypothèse qui sous tende la réussite du projet et l'atteinte des objectifs est l'existence d'un site web fonctionnel, il avait été fait référence de site web alors que le CRODT dispose plutôt d'une interface web de partage des données. C'est dans ce cadre qu'un courrier officiel a été envoyé par le CRODT à la Coordination du projet ACP FISH 2 pour repréciser certains termes et permettre à la mission de se focaliser sur l'amélioration fonctionnelle de l'interface web de partage des données dont une plateforme est mise en place depuis 2004.

Malgré que la durée prévue pour l'implémentation d'une interface de partage des données était très courte (26 jours), on est bien arrivé atteindrais les résultats attendues dans les TdR.

Ce projet est financé par l'Union européenne

Un projet mis en œuvre par Lega Pesca

4. Organisation et Méthodologie

4a) Mise en œuvre des Termes de Référence

	Termes de référence (chacune des activités clés des TdR)	Comment l'activité a-t-elle été a été mise en œuvre au cours de la mission? (a-t- elle été réalisée ? Comment? Produire un résumé seulement car les détails figureront dans les autres parties du rapport). – servira d'élément de base pour l'évaluation.
1	Briefing avec le CRODT et l'UFR / Mise place du Comité de Suivi du Projet (CSP) en concertation avec le CRODT	La réunion du briefing de démarrage été organisée le 12 avril 2013. Le consultant a bénéficié des conseils et du soutien des parties prenantes du projet. Le CSP a été mis sur pieds et a vu la participation des parties prenantes invités.
2	Revue et analyse du système d'information, audit du site Web actuel, formulation et mise en œuvre des améliorations techniques;	Un diagnostic a été établi, les forces et faiblesses ont été notées. Des réunions avec le staff technique du CRODT ont été organisées. Ce travail constitue l'essentiel de la substance du rapport intermédiaire. Des recommandations ont été formulées.
3	Définition des modalités de fonctionnement et d'utilisation de l'interface Web proposé ; élaboration du guide d'utilisation	Une nouvelle interface web d'accès aux données a été propulsée et un manuel d'utilisation du système élaboré. Une réunion technique au CRODT (21 mai) a permis de perfectionner la guide d'utilisation.
4	Restitution et validation des travaux du consultant spécialiste en conception et développement de sites Web	Un atelier regroupant plus d'une vingtaine de participants a été organisé, le programme de l'atelier a été élaboré et approuvé par l'UFR et le CRODT. L'atelier a vu la participation et la satisfaction de toutes les organisations invitées.
5	Elaboration du rapport final	Le différents Rapports prévus par le projet on été réalisé et partagé avec le bénéficiaire et le UFR. Un Rapport Préliminaire, un Rapport Intermédiaire et le présent Projet de Rapport Technique Finale. Tous les éléments des Rapport élaborés feront partie du Rapport Finale.

4b) Déroulement et détails de la mission. Activités pour la visibilité du projet inclus.

Briefing de démarrage avec le CRODT et UFR. Mise en place du CSP.

Le 12 avril 2013 à partir de 10 heures, s'est tenue la réunion de briefing du projet WA-3.1-B15a. Ont participé au briefing de démarrage Dr Hameth DIADHIOU (Chef du CRODT), Mr. Alioune Badara SY (Régional Manager ACP FISH II), Dr Djiga THIAO (Responsable système d'information du CRODT), Mr Modou THIAM (Responsable informatique du CRODT) et Mr Souleymane BARRY, Consultant LEGA PESCA. Les termes de référence ont été passé en revu et tous les participant ont marqué leur confiance pour la réussite du projet. Le compte rendu du Briefing est inclus comme annexe 12. Comme mentionné dans le paragraphe 2 le CSP a été mis en place et a vu la participation des parties prenantes.

Revue documentaire et audit de l'interface web actuel

Pour mener à bien cette mission, la connaissance du système d'information du CRODT était nécessaire. Ainsi, les documents et les fichiers relatifs au système d'information ont fait l'objet d'une exploitation. Les documents utiles mis à disposition par le CRODT ont permis la conception d'une solution technique adaptée aux réalités actuelles du système d'information. Les principaux documents et fichiers examinés sont :

- Le manuel d'utilisation du SINAP
- Le document scientifique sur le bilan du SINAP et les statistiques récentes
- Le document de description de la base de données.
- La charte d'utilisation des données du CRODT
- Les fichiers de la base de données du CRODT
- Un jeu de données extrait de la base de données

L'analyse de tous ces documents a permis d'avoir une orientation claire sur la stratégie de réalisation de la mission.
Plusieurs personnes clé ont été consulté pour compléter la diagnostique du système d'information actuel du CRODT. La liste des personnes rencontrées est attachée comme annexe 10.

Démarche de réalisation de l'interface Web

L'expert a sollicité un jeu de données du CRODT sur lequel l'implémentation de l'interface web a été basée. Durant la phase de développement, des tests ont été effectués pour s'assurer de la bonne fonctionnalité de l'outil interactif. L'interface fait appel à des éléments complémentaires, à savoir :

- Un serveur de base de données
- Un serveur d'application web
- Un moteur de stockage de données

Une partie de ces éléments a déjà fait l'objet d'un déploiement dans les serveurs du CRODT par exemple la base de données. Le serveur d'application web fera l'objet d'un déploiement, en relation avec le responsable informatique du CRODT.

L'expert, en relation avec l'informaticien du CRODT, s'est assuré de l'effectivité des mises à jour du logiciel serveur de base de données à travers des services pack disponibles sur le site web de Microsoft. Ces services pack permettent de gérer les failles de sécurité, la performance de la base de données et apportent toutes les mesures correctives nécessaires au bon fonctionnement de la base de données.

Réalisation de l'interface Web

L'expert a réalisé une interface web en utilisant les outils mis à disposition par Lega Pesca, dont un framework PHP (phprunner version entreprise). Sur la base de l'analyse des contraintes du système d'information actuel du CRODT, ce framework a permis de concevoir une interface de bonne qualité et facilement utilisable. Cette interface a été entièrement élaborée avec des technologies web. Il permettra ainsi de faire un lien avec le futur site web du CRODT. Le développement de l'interface web s'est également fait à travers un serveur web Apache qui sera installé sur le serveur du CRODT. Les pages web fonctionnement sous PHP.

Déploiement de l'interface sur le serveur du CRODT

Une fois l'outil interactif développé, des tests techniques sont réalisés avec les techniciens du CRODT. Il faut signaler que l'interface validée fera l'objet d'une présentation à grande échelle lors de l'atelier de restitution. L'expert se chargera d'intégrer les modifications relatives aux observations et propositions d'amélioration issues de l'atelier de restitution. Sur la base des commentaires et suggestions l'expert générera la version finale de l'interface web. Cette nouvelle version fera l'objet d'un déploiement sur le serveur du CRODT. Son fonctionnement sera ensuite testé en situation réelle pour s'assurer de son opérationnalité.

Elaboration du manuel d'utilisation de l'interface

Le manuel d'utilisation sert de guide d'utilisation de l'interface développée. Il est un document intégrant des images assez illustratives (captures d'écran), donne une présentation détaillée de l'interface et passe en revue les différentes fonctionnalités (annexe 3).

Un accent particulier a été mis sur le processus d'administration et de maintenance de l'interface. Ce manuel permet donc une meilleure appropriation de l'outil par les utilisateurs du système d'information du CRODT.

Renforcement de capacité

Le responsable du système d'information et l'informaticien du CRODT sont des utilisateurs particuliers chargés de la gestion quotidienne de l'interface. Ainsi, ces deux techniciens ont bénéficié d'une formation avancée leur permettant de pouvoir assurer l'administration, la gestion, la maintenance et l'exploitation de l'interface. Ils se chargeront à leur tour d'assurer une formation de base pour le personnel du CRODT ou toute autre personne utilisatrice de l'application.

Atelier de restitution

La seconde phase a été réalisée comme indiqué dans le plan de travail. LEGA PESCA s'est occupé de toute la logistique déployée dans l'organisation d'un atelier. L'atelier s'est déroulé le 3 juin à l'hôtel Radisson Blu de Dakar. Une salle a été réservée pour l'atelier. 30 personnes issues du CRODT, du Ministère de l'Economie maritime, des autres administrations potentiellement impliquées dans le système d'information ont participé à l'atelier. Le compte rendu de l'atelier de restitution est inclus au Rapport comme Annexe 13.

L'expert a proposé un programme de l'atelier qui a fait l'objet d'une validation avec les parties prenantes (annexe 4).

Un communiqué de presse avec le programme définitif de l'atelier a été élaboré dans la semaine du 26 Mai. La délivrance de tous les rapports relatifs à fin du projet, est prévue pour la troisième semaine de Juin.

Documentation pour l'atelier

LEGA PESCA a remis à tous les participants de l'atelier une clé USB avec le LOGO de ACP FISH 2. Dans la clé USB contenaient les supports suivants :

- Le communiqué de presse
- L'agenda de d'atelier
- Le compte rendu de la réunion de briefing
- Le compte rendu de la réunion du CSP
- Le mémo de réunion technique tenue au CRODT
- La présentation de LEGA PESCA
- Le rapport préliminaire

De plus une chemise à papier avec le programme de l'atelier, un block notes et un stylo a été distribuée à chaque participant.

Communication et visibilité

Deux (2) banderoles verticales ont été imprimées sur bâche avec un support pour l'affichage. Le matériel de visibilité (banderoles, dossier de conférence et badges) a été imprimé par l'entreprise spécialisée dans l'évènementiel et la communication a été choisie par LEGA PESCA. Les Logos apparaissent bien (le thème de l'atelier, le drapeau de l'UE, le logo de ACP FISH 2, le lieu et la date de l'atelier).

Une clé USB avec le LOGO de ACP FISH 2, contenant tous les supports, dite plus haut a été fourni, les dossiers de l'atelier, les badges ont été distribués aux participants.

Des photos ont été prises à cet effet. Les photos de l'événement sont annexées au présent rapport (Annexe 5).

Pour assurer une bonne visibilité du projet, un communiqué de presse a été élaboré. Ce communiqué a été distribué à certains organes. Ce travail a été facilité par le Chargé de la communication de la DPM.

L'atelier a fait l'objet de 3 articles :

- Un article paru dans le site web de l'Agence de presse africaine (APANEWS)
- Un article paru le « DIRECT INFO » quotidien
- Un article paru dans le journal quotidien « WALF FADJIRI »
- Un élément dans le journal parlé de Radio nationale sénégalaise

- Un élément dans le journal parlé de la radio privée sudfm

L'atelier a été relayé par la presse locale et africaine. L'article « La pêche à l'heure des nouvelles technologies» a été publié dans le quotidien DIRECT INFO du 8 juin 2013. Quant au quotidien WALF FADJIRI dans son édition du 10 juin à consacré un article intitulé « Mise à jour des programmes de recherche, La pêche à l'heure des technologies ». L'Agence de Presse Africaine APANEWS a publié en ligne un article intitulé « Sénégal/Pêche : Vers un nouveau dispositif d'échange des données de la recherche halieutique ».

Voir les articles en annexe (Annexe 6).

5. Conclusions et Recommandations

Face à l'évolution vertigineuse des TIC, aux mutations technologiques, au développement du Web, des réseaux sociaux, de la mobilité, à l'ouverture des données (OPEN DATA), comment le CRODT devrait il transformer, innover, collaborer tout en consolidant les acquis de son système d'information?

Comment configurer le système d'information du CRODT de manière à renforcer la communication et l'échange de données entre le CRODT et ses partenaires?

Pour y arriver, un certain nombre de recommandations sont nécessaires. Il s'agit de :

- Faire migrer et évoluer la base de données du CRODT vers des plateformes web qui constituent une option plus rationnelle
- Réadapter des applications informatiques actuellement utilisées pour la collecte des données en version web ; ceci permettrait une saisie à distance des données
- Faire un diagnostic complet du système d'information qui permettra de mieux optimiser son fonctionnement
- Renouveler les équipements qui deviennent obsolètes au bout de dix ans
- Elaborer un site web bien documenté pour rendre visible l'important rôle que le CRODT joue dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de pêche au Sénégal et dans la sous-région ouest africaine.

Relier l'interface web d'accès aux donnés au site web qui offrira ainsi d'énormes facilités d'accès à distance aux données du CRODT.